

Paris, le 5 Août 1971

Monsieur Gaston Pams
Président Directeur Général
SEMETA
Palais Consulaire
Quai de Lattre de Tassigny
66 Perpignan

Cher Monsieur,

Au printemps 69, Monsieur Jonh Craven m'a sollicité pour placer à Port-Bacarès, pour le Musée des Sables, une sculpture monumentale. J'ai acquiescé avec plaisir, et en Juin de la même année, j'ai érigé sur place une "Tour Modulée", réalisée par le sculpteur de Carrare, pesant sept tonnes, de 330 de hauteur, et dont la valeur agréée était de 80.000,- Francs.

Comme vous pouvez le supposer, cette oeuvre est l'expression d'un long travail et, pour moi, d'un important investissement financier en capital.

Les années écoulées depuis le prêt de cette oeuvre au Musée des Sables, et je n'ai pas eu la moindre nouvelle de votre part quant à une rétribution, ainsi qu'elle avait été envisagée, conformément à la valeur agréée de l'oeuvre.

Le tout s'inscrivant dans le cadre des subventions qui devaient être faites au Musée des Sables, je suis le premier à comprendre les délais que des pareilles opérations comportent. Mais il n'est pas moins évident que je ne peux pas, indéfiniment, laisser à la disposition du Musée, une oeuvre lourde en charges financières.

Je vous serais très reconnaissant, eu égard des faits exposés, de bien vouloir me faire connaître vos intentions à ce sujet.

instituto de arte contemporânea

Paris, le 5 Août 1971

Monsieur Gaston Penn
Président Directeur Général
BUREAU
Palais Consulaire
Quai de la Seine de Passy
de Paris

Cher Monsieur,

En vous remerciant d'avance, et dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sergio de Camargo

76, rue Lecourbe bat. B/4ème/305

75, PARIS XV